CHAUFFE-EAU SOLAIRE INDIVIDUEL CLASSE A

BALLONS Email 300-400

Instructions de fonctionnement et de maintenance pour l'usager

PAR EUROVENT CERTITA CERTIFICATION

NF

CHAUFFE-EAU
SOLAIRES INDIVIDUELS

www.marque-nf.com

Flashez ce code et accédez directement aux pièces détachées, notices, etc. de ce produit sur notre site de vente en ligne www.sav.clipsol.com

CP018144	04/12/15	V1.5

le soleil, votre énergie à vie

www.clipsol.com

SOMMAIRE

1. GENERALITE 3
Recommandations importantes 3
2. PRESENTATION DU PRODUIT 4
2.1. Vue du produit 4
2.2. Principales caractéristiques 4
2.3. Régulateur électronique 5
2.4. Réglages de l'installation 5
2.5. Fonctionnement de l'installation 5
3. UTILISATION 6
3.1. Présentation de la régulation 6
3.2. Navigation 6
3.3. Menu Info 6
3.4. Menu Réglages 7
3.4.1. Mode vacances estivales 7
3.5. Affichage des défauts 8
4. CONTROLES ELEMENTAIRES 9
5. MAINTENANCE 10
6. HISTORIQUE DES INTERVENTIONS 11

1. GENERALITE

Félicitations pour l'achat de ce chauffe-eau solaire CLIPSOL !
Toute l'équipe CLIPSOL vous remercie pour votre confiance et nous espérons que ce produit vous apportera satisfaction dans votre démarche d'économie d'énergie et de protection de l'environnement.

Cette documentation décrit les principales caractéristiques du CESI et les opérations nécessaires à son fonctionnement optimal.
L'installation du CESI doit être réalisée par un professionnel agréé Quali'Sol conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur (NFP 40-201 ou RGIE).

Le branchement électrique doit être conforme aux indications figurant au paragraphe correspondant et respecter les recommandations d'installation de matériel électrique de la norme NFC 15-100.

La Marque NF CESI ne s'applique qu'aux systèmes de la gamme utilisant les capteurs solaires SLIMSOL.

Le CESI ne doit être ni stocké ni installé à l'extérieur exposé aux intempéries mais dans un local ne présentant pas de risque de gel.

On appelle « installateur » la personne prenant en charge l'installation du Blocsol et la réalisation des raccordements hydrauliques et électriques ainsi que le démarrage et la configuration de l'installation.

On appelle « utilisateur » le client final à destination duquel l'installation solaire est destinée et ayant mandaté une société pour lui livrer et installer le matériel.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

- Il est conseillé d'établir un contrat d'entretien avec votre installateur pour le fonctionnement optimal de l'installation.
- Le CESI ne doit être ni stocké ni installé à l'extérieur et exposé aux intempéries, mais dans un local ne présentant pas de risque de gel en fonctionnement.
- En cas d'arrêts prolongés de l'installation, celle-ci ne doit pas être vidée.
- En cas d'absence prolongée, il faut impérativement maintenir sous tension la régulation, maintenir en service l'installation et l'appoint, et ne jamais couper l'alimentation de l'installation.
- Toute modification de l'appareil est interdite. Tout remplacement de composant doit être effectué par un professionnel avec des pièces adaptées.

2. PRESENTATION DU PRODUIT

2.1. VUE DU PRODUIT

2.2. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Pression maximale circuit solaire	6 bar
Pression maximale circuit d'Eau Chaude Sanitaire	6 bar
Température maximale circuit caloporteur	120℃
Température maximale ballon de stockage	95℃

2.3. REGULATEUR ELECTRONIQUE

1. Ecran d'affichage
2. Menu information
3. Logo de la sonde de température actuellement visualisée
4. Affichage de la température
5. Touches de navigation

2.4. REGLAGES DE L'INSTALLATION

La température de distribution d'eau chaude sanitaire régulée par le mitigeur peut être réglée par l'utilisateur entre 35℃ et 65℃. Il est préconisé de régler le mitigeur de manière à avoir une température d'Eau chaude Sanitaire en sortie du robinet à 45℃.

Température d'Eau Chaude Sanitaire(*)	45℃

**Température en sortie du robinet*

La production d'eau chaude est à accumulation dans le ballon. Le volume est inférieur à 400L la réglementation n'impose donc rien vis-à-vis de la légionellose. En cas de risque il est conseillé de régler la consigne du ballon (sur le système d'appoint) à 60°C.

En cas d'appoint eau chaude par une chaudière extérieur dans l'échangeur haut du BLOCSOL : réglage du thermostat de la chaudière à 70-80℃.

2.5. FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION

Il y a production d'eau chaude sanitaire solaire seulement si l'ensoleillement est suffisant.

Le circuit capteur chauffe le ballon d'eau chaude via l'échangeur en partie basse du ballon.
La résistance électrique du ballon (en option) permet de faire l'appoint en cas d'ensoleillement insuffisant (principalement l'hiver). Elle n'est pas pilotée par la régulation et elle fonctionne avec son propre thermostat.

Durant les périodes chaudes (fin du printemps au début de l'automne) il peut être intéressant de couper l'appoint du ballon d'eau chaude par exemple la résistance électrique (en option) au niveau du disjoncteur ou la chaudière gaz/fioul (également en option). Ceci afin de ne produire son eau chaude qu'avec l'aide du soleil. Il sera peut-être nécessaire suivant les conditions météorologiques et de niveau de confort souhaité de remettre en marche l'appoint durant cette période. Demander conseil à vote installateur.

En cas d'absence en hiver ne pas arrêter l'installation (solaire et appoint) sous peine de faire geler le ballon solaire et provoquer des dégâts à l'installation.

3. UTILISATION

3.1. PRESENTATION DE LA REGULATION

La gestion du CESI se fait grâce à un système de régulation intégrée. Le système de régulation est composé d'un module principal connecté à diverses sondes de températures et aux composants hydrauliques permettant la circulation du fluide.

3.2. NAVIGATION

Pour naviguer dans les menus :

- Utiliser ou pour sélectionner un menu,
- Pour entrer dans les menus appuyer sur ,
- Puis ou pour naviguer dans le menu,
- Enfin appuyer sur pour sortir du menu,

<u>Remarque</u> : il n'y a pas de page principale, se mettre systématiquement sur le menu « Info ».

3.3. MENU INFO

Le Menu information permet de visualiser les températures caractéristiques de votre installation :

	Température actuelle du capteur
	Température minimale du capteur
	Température maximale du capteur
	Température actuelle du ballon
	Température minimale du ballon
	Température maximale du ballon
	Température optionnelle S3
	Heures de chargement du ballon Réinitialisation à 0 h

3.4. MENU REGLAGES

Réglages et activations des fonctions de gestion de l'installation. Les réglages dans ce menu ne devraient pas être modifiés, seule l'activation du refroidissement en été pourra faire l'objet d'une modification.

Ligne	Signification	Plage de réglage	Valeur par défaut
0	Activation ou désactivation de la protection capteur. 0 : arrêt 1 : marche	0 ou 1	1
1	Température de la protection capteur.	De 110 à 150℃	110℃
2	Activation ou désactivation du refroidissement nocturne (uniquement accessible si la protection capteur est activée). 0 : arrêt 1 : marche A activer en cas de vacances estivales ou de fortes chaleurs. **COUPER L'APPOINT DU BALLON D'ECS !!!**	0 ou 1	0
3	Température du bas de ballon à atteindre lors du refroidissement nocturne	De 30 à 90℃	40℃
4	Type de signal de contrôle du circulateur	1 = Circulateur classe A avec signal de consigne de vitesse PWM non inversée 2 = Circulateur classe A avec signal de consigne de vitesse PWM inversée	1

3.4.1. Mode vacances estivales

Lors d'une absence prolongée durant les mois estivaux ou en cas de fortes chaleurs, le ballon de stockage va rester à haute température, il est possible de refroidir ce dernier pendant la nuit afin de ne pas solliciter le matériel.

Pour activer le refroidissement nocturne, aller dans le menu puis appuyer simultanément sur les boutons pour autoriser la modification des paramètres.

Descendre à la ligne 2 et passer la ligne de 0 à 1

Lorsque le refroidissement est activé, il est fortement conseiller de couper l'alimentation électrique de la résistance électrique servant d'appoint dans le cas d'un CESI électrique et/ou de couper la chaudière servant d'appoint dans le cas d'un CESI hydraulique. En effet le refroidissement risque d'induire une consommation d'énergie du fait de l'enclenchement intempestif de l'appoint pendant la nuit. Penser à remettre la ligne 2 de la valeur 1 à 0 au retour de vacances et/ou au moment de la remise en route de l'appoint.

3.5. AFFICHAGE DES DEFAUTS

clignote	Sonde mal raccordée ou pas de sonde Sonde défectueuse
X clignote	Court-circuit dans le câble de la sonde Sonde défectueuse
+ clignote	Défaut de branchement de la pompe Pompe défectueuse Air dans l'installation Conduite de sonde interrompue Sonde défectueuse

En cas de défauts contacter votre installateur.

4. CONTROLES ELEMENTAIRES

A REALISER PAR L'UTILISATEUR

CONTROLES A REALISER		*MOYEN DE CONTROLE*	*PERIODICITE*
1	Contrôle de la pression du circuit primaire	Manomètre circuit primaire	A chaque changement de saison
2	Visualisation des défauts	Régulateur électronique	Régulièrement

1 Contrôle de la pression du circuit primaire

a. Réaliser ce contrôle le matin ou le soir quand le soleil ne chauffe pas les capteurs (hors période d'ensoleillement),

b. Repérer le manomètre : le manomètre est placé sur le groupe de transfert au niveau de la soupape du circuit primaire (page 3),

c. Relever la pression indiquée par l'aiguille mobile noire et l'inscrire dans l'historique des interventions (page 6),

d. La pression nominale du <u>circuit primaire = 2.1 bar</u>

CONSTAT		*ACTION*
P> 1.5 bar	L'aiguille mobile noire indique une valeur de pression **supérieure à la valeur minimale**	➔ Cela est tout à fait normal
P< 1.5 bar	L'aiguille mobile noire indique une valeur de pression **inférieure à la valeur minimale**	➔ Relever la pression indiquée ➔ En informer votre agent de maintenance

2 Visualisation des défauts

a. Repérer la régulation électronique,

b. Appuyer sur une touche pour activer le rétro-éclairage de l'affichage principal,

- Si aucun logo défaut n'apparait sur l'affichage principal -> cela est tout à fait normal,
- Si un logo de défaut apparait sur l'affichage principal :
  - Visualisation du type de défaut : Voir tableau des défauts page 5,
  - Informer votre agent de maintenance du type de défaut signalé par la régulation,
  - Inscrire la date et le nom du défaut dans l'historique des interventions (page 6).

5. MAINTENANCE

A REALISER PAR L'INSTALLATEUR

Les opérations de maintenance doivent être réalisées par des spécialistes selon les normes en vigueur. Elles comprennent au minimum :

CONTROLES A REALISER PAR L'INSTALLATEUR	***PERIODICITE***
Contrôle de la pression du circuit primaire	Tous les ans
Dégazage du circuit solaire	Tous les ans
Contrôle de l'anode en magnésium	Tous les ans
Contrôle de l'intérieur de la cuve	Tous les ans
Contrôle des témoins de défaut de la régulation	Tous les ans
Contrôle des paramètres de la régulation et la cohérence des sondes de températures	Tous les ans
Contrôle de la température de l'eau mitigée	Tous les ans
Contrôle du fluide caloporteur	Tous les 2 ans
Contrôle de la pression de gonflage du vase d'expansion	Tous les 2 ans
Vérification du fonctionnement du circulateur et le débit	Tous les 2 ans
Contrôle de la soupape sanitaire	Tous les 2 ans
Entretien de la chaudière dans le cas d'un appoint hydraulique *	Tous les ans

** Se référer à la notice de la chaudière d'appoint*

6. HISTORIQUE DES INTERVENTIONS

Il est conseillé de remplir le tableau ci-dessous à chaque intervention sur votre CESI, et de conserver les doubles des fiches d'interventions qui vont seront remises par votre installateur suite aux opérations effectuées.

Date de l'intervention	*Nom de l'intervenant*	*Nature de l'intervention*	*Résultat*
……./……/……..	……	……	……
……./……/……..	……	……	……
……./……/……..	……	……	……
……./……/……..	……	……	……
……./……/……..	……	……	……
……./……/……..	……	……	……
……./……/……..	……	……	……
……./……/……..	……	……	……
……./……/……..	……	……	……
……./……/……..	……	……	……
……./……/……..	……	……	……
……./……/……..	……	……	……
……./……/……..	……	……	……
……./……/……..	……	……	……

toute l'actualité
de CLIPSOL sur
www.clipsol.com

CESI EMAIL

flashez ce code et
accédez directement
aux pièces détachées,
notices, etc. de ce
produit sur notre site
de vente en ligne
www.sav.clipsol.com

Parc d'activités Les Combaruches 73100 AIX-LES-BAINS Tél. 04 79 34 35 36 Fax : 04 79 34 35 30